Accusé de réception en préfecture
069-216900944-20261109-091126_0952026-DE
Reçu le 10/11/2026

Acte publié le 10/11/2026

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

****

Séance du 9 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf novembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de Grézieu-la-Varenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Isabelle SEIGLE-FERRAND, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Quorum : 15

Présents : **25** Isabelle SEIGLE-FERRAND, Monia FAYOLLE, Laurent FOUGEROUX, Fabienne TOURAINE, Pierre GRATALOUP, Nathalie SIMON, Jean-Claude CORBIN, Françoise VANRELL, Marc ZIOLKOWSKI, Michel LAGIER, Jean-Pierre REINMANN, Anne-Virginie POUSSE, Gilbert BERTRAND, Béatrice BOULANGE, Anne-Marie MATHIEU, Alain FINA, Sylvie JERDON, Michaël FLECHE, Émilie SOLLIER, Arnaud SCHOTTÉ, Annabelle HOLLIGER-LE BRIS, Thibault SASSI-BAYLE, Émeric MOREL, Clément PERRIER, Nicolas LEFEBVRE

Absents représentés : **4** Laurence MEUNIER, pouvoir à Pierre GRATALOUP
Élodie RELING, pouvoir à Anne-Marie MATHIEU
Séverine NESME LARDELLIER, pouvoir à Émeric MOREL
Fanny LEBAYLE, pouvoir à Monia FAYOLLE

Secrétaire de séance : Michel LAGIER

Date de la convocation et de son affichage : 3 novembre 2026

Délibération n° 12

Délibération n° 095/2026 – Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif et non collectif 2025 du SIAHVY

La commune de Grézieu-la-Varenne a délégué sa compétence en matière d'assainissement au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY) qui regroupe également les communes de Brindas, Pollionnay, Sainte-Consorce, Vaugneray et Yzeron.

Le SIAHVY a transmis, le 14 octobre 2026, ses Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'assainissement collectif et non collectif 2025 qui ont été présentés à son comité syndical le 16 septembre dernier.

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public est un document produit tous les ans permettant de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. C'est un élément clé dans la mise en œuvre locale de la transparence et de la gouvernance des services de l'assainissement. Il comprend des indicateurs techniques, financiers et de performance.

Accusé de réception en préfecture
069-216900944-20261109-091126_0952026-DE
Reçu le 10/11/2026

Acte publié le 10/11/2026

Conformément aux dispositions de l'article D.2224-3 du Code général des collectivités territoriales, les RPQS sont présentés par le maire au conseil municipal au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article D.2224-3,

CONSIDÉRANT les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'assainissement collectif et non collectif 2025 du SIAHVY présentés,

OUÏ l'exposé,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation des Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'assainissement collectif et non collectif 2025 du SIAHVY.

POUR : 29 **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Isabelle SEIGLE-FERRAND
Maire de Grézieu-la-Varenne

